

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Travailler sur cordes – niveau confirmé

(ex Technicien cordiste)

Numéro du CQP :	134-2002 09 24
Date d'échéance CPNE :	Juillet 2028
Créé par les CPNE du :	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	France Travaux sur Cordes - Syndicat Français des Entrepreneurs de Travaux en Hauteur 3 rue de Berri 75008 PARIS	Floriane FORGEOT 04 90 09 55 36 <a href="mailto:contact@travauxcordes.fr">contact@travauxcordes.fr</a>

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le professionnel cordiste de niveau confirmé répond aux exigences légales de compétences et de formation du professionnel expérimenté.</p> <p>Il garantit un niveau de compétences professionnelles techniques globales pour évoluer en autonomie et en sécurité sur cordes en toutes circonstances dans les secteurs d'activités du Bâtiment, de l'Industrie, des Travaux Publics, de l'évènementiel en France.</p> <p>Le certifié Travailler sur Cordes – Niveau confirmé s'intègre dans une équipe constituée de cordistes certifiés de niveau initial.</p> <p>L'opérateur est autonome dans ses déplacements et dans l'exécution des tâches qu'il doit effectuer, mais également dans les prises de décision qui traitent des choix techniques et de sécurisation de son poste de travail. Ce niveau de qualification est indispensable pour collaborer et accompagner les cordistes novices dans la profession.</p>
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau III - Position 1 - CCN des Ouvriers du Bâtiment Niveau III - Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	--

Enregistrement aux répertoires :	Enregistré au RS 6611 Par décision du 31 mai 2024 Codes NSF 230, 230r
Date d'échéance répertoires :	31-05-2029

Référentiel de compétences

REFERENTIEL DE COMPETENCES
<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Mettre en place des amarrages complexes</b> de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises.
<b>Réaliser des déplacements sur cordes</b> en accès complexe pour se rendre à son poste de travail.
<b>Réaliser la production en autonomie</b> en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité.
<b>Échanger avec les membres de l'équipe</b> à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité.
<b>Réaliser un secours complexe</b> en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat.

